

SDADDT



Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Aude

- Comité de Pilotage

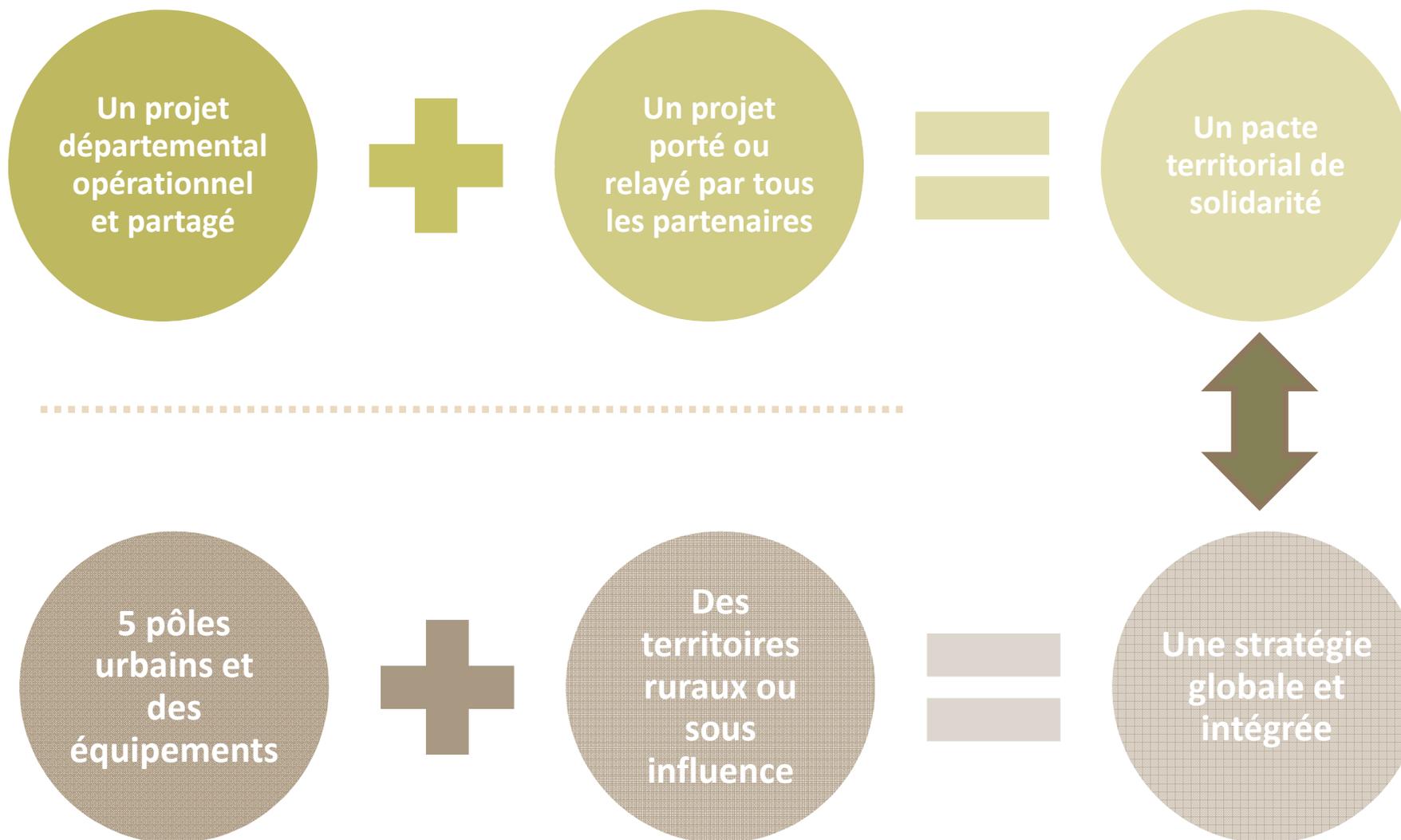
19 décembre 2011



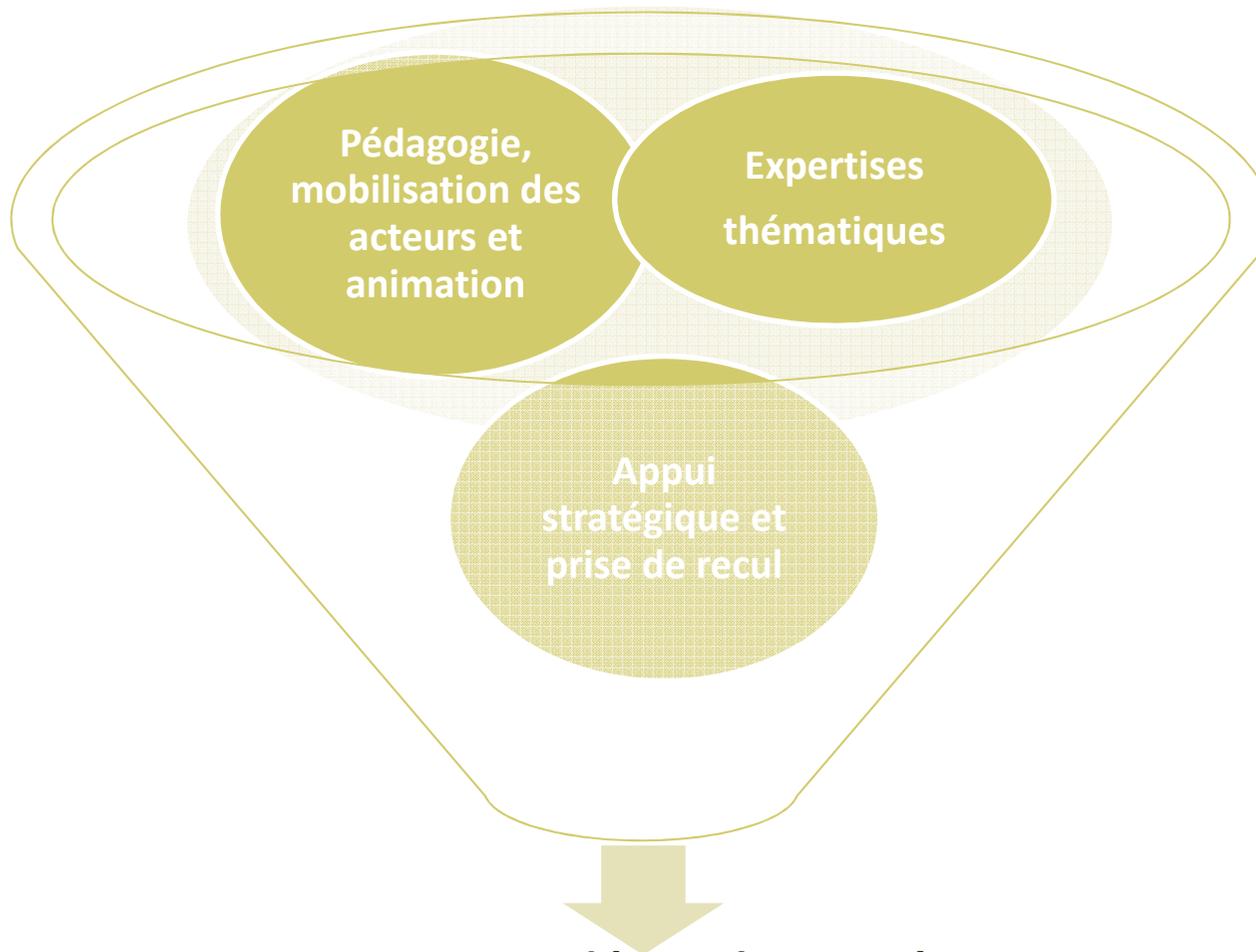
Un contexte qu'il est préférable d'anticiper plutôt que de subir



Notre compréhension de la mission



Nos principes d'intervention



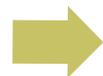
SDADDT : une démarche stratégique plus qu'un document



Les grandes étapes de l'élaboration du SDADDT

Phase 1 – Etat des lieux prospectif

- Etat des lieux du territoire et des dynamiques
- Entretiens avec les partenaires
- Définition du périmètre du SDADDT



Phase 2 – Elaboration et rédaction de la stratégie

- quelles orientations pour chaque thème,
- Quels objectifs concrets
- Rédaction du schéma
- Elaboration du dispositif de suivi évaluation



Phase 3 : Définition de la nouvelle politique territoriale du CG

- Analyse des règlements existants
- Préconisation de refondation de la politique territoriale
- Rédaction



Démarche pour réaliser l'état des lieux prospectif

Une analyse de la documentation :

- Du Conseil Général
- Des partenaires supra : les SRADDT Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées
- Les documents des partenaires audois (intercommunalités, consulaires, Pays, SCoT...)

Des entretiens avec l'ensemble des partenaires du Conseil Général :

- Les deux agglomérations
- Les trois intercommunalités « pôles urbains »
- La totalité des communautés de communes
- Les syndicats et associations de SCoT, de Pays et du PNR
- Le CLIDA et les consulaires

Une analyse croisée des projets de territoire qui est en cours de finalisation ▲

Un état des lieux sous forme Atouts / Opportunités / Faiblesses / Menaces ▲



Portrait rapide du département

■ *Population et démographie*

- ▶▶ 309 952 habitants en 1999, **349 237 habitants en 2008**
- ▶▶ **Projections INSEE : +28% de population entre 2010 et 2040 (modèle OMPHALE 2010)**
- ▶▶ Familles monoparentales : 12,8% en 1999, 13,8% en 2008
- ▶▶ Couples avec enfant(s) : 42,3% en 1999, 38,2% en 2008
- ▶▶ **Variation annuelle de la population : +0,4% de 1990 à 1999, +1,3% de 1999 à 2008**
- ▶▶ **Fiscalité : 88 033 foyers imposables, 115 109 non imposables, 1 365 € d'impôt net moyen par foyer**



Portrait rapide du département

■ *Développement économique*

- ▶▶ Exportations :
 - Agroalimentaire : 206 M€
 - Agriculture, sylviculture, pêche : 182 M€
 - Equipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques : 145 M€

- ▶▶ **Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1^{er} janvier 2010: 63,6% dans le commerce**, les transports et les services divers, 17% dans la construction, seulement 6,7% dans l'industrie

- ▶▶ 88% d'établissements avec 0 à 5 salariés

- ▶▶ Création d'entreprises en 2010 : 68% dans le commerce, les transports et les services divers, 18,4% dans la construction, 5,4% dans l'industrie (évolution inférieure à celle de la zone de comparaison)



Portrait rapide du département

■ *Emploi*

- ▶▶ **Salaire net moyen** des salariés à temps complet **inférieur à la zone de comparaison**
- ▶▶ **28,1% de retraités** en 1999, **32,9%** en 2008
- ▶▶ **Taux de chômage** : 18% en 1999, 15,1% en 2008
- ▶▶ Nombre d'emplois dans la zone : 102 273 en 1999, 121 874 en 2008
- ▶▶ 49,4% d'actifs travaillant dans la commune de résidence, **42,1% travaillant dans l'Aude**

■ *Tourisme*

- ▶▶ **Baisse** entre 2008 et 2009 dans l'hôtellerie, l'hôtellerie de plein air.
- ▶▶ **4 hôtels de 4 étoiles** et plus au 1^{er} janvier 2011
- ▶▶ **3 campings de 4 étoiles** et plus au 1^{er} janvier 2011



Portrait rapide du département

▪ *Logement et hébergement*

- ▶▶ 5 000 demandes de logements HLM non satisfaites aujourd'hui
- ▶▶ Constructions neuves de logements ordinaires : -12,1% entre 1999 et 2010
- ▶▶ Parc de logement
 - 66% de résidences principales,
 - 26,5% de résidences secondaires,
 - 7,5% de logements vacants en 2008
- ▶▶ Résidences principales :
 - **71,2% de maisons**
 - 40,3% avec 5 pièces et plus, 2,5% avec une pièce en 2008
 - 34,8% construites avant 1949, 19,6% construites entre 1990 et 2005



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Un système d'acteurs unique

- Une collaboration entre collectivités, pas d'oppositions musclées
- Une collaboration entre consulaires, ancienne et structurée
- Une collaboration entre collectivités et consulaires

Une vision unifiée des potentiels

- Tout le monde déclare qu'il y a des potentiels que nous ne savons pas exploiter
- Un accord global sur la nature des potentiels
- Un accord pour dire que c'est un « gâchis »



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Une position géographique enviable mais ...

- Un positionnement entre deux métropoles régionales dynamiques, dans l'espace européen « euroméditerranée »
- Un département « carrefour »
- Une façade maritime, une ouverture vers la méditerranée
- Une territoire diversifié (zone de montagne, piémont, littoral, plaine) avec un patrimoine et une histoire riche
- Une bonne accessibilité par l'autoroute

- Mais est-ce une chance ou un facteur limitant ? Le département est-il dans l'ombre des deux métropoles ou sous leur éclairage ? Est-il écartelé entre elles ou joue-t-il un rôle d'interface ?



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Une dynamique démographique qui pose question

- Choisit on de venir habiter dans l'Aude où y vient on car on ne trouve pas ailleurs ?
- Une croissance de la population mais sans les emplois
- Des catégories socio-professionnelles plutôt moyennes

Une dynamique économique médiane

- Surtout un développement endogène, peu d'installations exogènes
- Des activités économique plutôt standard, peu ou pas de haute technologie
- Certaines activités consommatrices d'espace mais à faible emploi (la logistique par ex).

Un secteur touristique peu qualitatif

- Un tourisme de masse sur le littoral
- Un déficit de prestation moyen et haut de gamme
- Plus de qualitatif dans le tourisme rural mais fréquentation limitée



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Des facteurs positifs

Des atouts
indéniables

Des acteurs
organisés

Croissance ?

Un développement
économique standard

Quelle dynamique
de développement
en 2020 et 2030 ?

Des tendances lourdes

Une démographie
basée sur des
classes moyennes

**Stagnation ou
appauvrissement ?**



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Grands équipements

LES TENDANCES

Des grands équipements à négocier collectivement et valoriser

- ▶ Les lignes grandes vitesse et une gare TGV
- ▶ Port la Nouvelle et son accessibilité
- ▶ Ancrer et valoriser l'Aéroport
- ▶ Le Canal du Midi et ses aménagements : une position collective
- ▶ Déployer le très haut débit
- ▶ Achever la couverture numérique « classique »

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Est-il possible de déployer le très haut débit partout ? Si non, quelles sont les priorités
- ▶ Quelle alternative constructive si pas de gare TGV ?



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Gestion de l'espace et urbanisme

LES TENDANCES

- ▶ Limiter la consommation de foncier agricole liée au développement urbain
- ▶ Développer des outils pour une meilleure gestion du foncier
- ▶ Responsabiliser chaque collectivité sur son urbanisme
- ▶ Un besoin en appui technique pour les petites intercommunalités

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Elaborer un interscot ? Qui englobe les zones non couvertes par des SCoT ?
- ▶ Encourager ou privilégier les PLU intercommunaux ?
- ▶ Mettre en place des périmètres de protections des espaces agricoles et naturels périurbains ?



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Déplacements et mobilité

LES TENDANCES

- ▶ Anticiper le renchérissement du prix du pétrole pour éviter une fracture de la mobilité
- ▶ Améliorer l'articulation entre les transports en commun, l'intermodalité et le cadencement
- ▶ Améliorer – poursuivre le cadencement, en particulier avec les Régions Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées
- ▶ Avoir une vision d'ensemble des besoins en infrastructures routières (déviations, embranchements).
- ▶ Renforcer les transports en commun en milieu rural, en particulier par le transports à la demande.



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Eau, ressources naturelles et énergie

LES TENDANCES

- ▶ Adduction en eau potable : sécuriser ou exploiter des ressources complémentaires pour répondre aux besoins
- ▶ Améliorer le rendement du réseau
- ▶ Mieux exploiter le potentiel de la filière bois (biomasse et construction)

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Exploiter les opportunités offertes par les énergies renouvelables dans le département (photovoltaïque, éolien) ? Des opportunités de filières ou c'est trop tard ?
- ▶ Structurer les acteurs de l'adduction en eau potable à l'échelle départementale



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Développement économique

LES TENDANCES

Améliorer les capacités d'accueil et l'offre foncière

- ▶ Organiser le foncier, par une intervention plus forte des collectivités, maîtriser les coûts, qualifier les zones
- ▶ Etre plus performant dans la promotion économique

Développer et structurer l'économie résidentielle

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Faut-il spécialiser l'économie par zone d'activité ?
- ▶ Faut-il faire une croix sur les secteurs de pointe ?
- ▶ Quelles solutions pour une promotion efficace ?
- ▶ L'économie résidentielle se résume t elle aux personnes âgées ?



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Emploi et formation

LES TENDANCES

- ▶ Lutter contre la précarité et la saisonnalité par des emplois partagés / mutualisés
- ▶ Améliorer les relations entre formation, emploi et entreprises
- ▶ Développer les formations supérieures, dans une logique de campus départemental



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Tourisme

LES TENDANCES

- ▶ Faire évoluer l'image touristique du littoral (sortir du tourisme de masse)
- ▶ Mieux articuler mettre en relation les différentes destinations touristiques du département
- ▶ Monter en gamme dans les prestations
- ▶ Décloisonner les acteurs et les filières
- ▶ Diversifier les clientèles (tourisme d'affaire, européen, proximité)
- ▶ Augmenter et diversifier l'offre d'activités (nature, parcs loisirs, golf...)
- ▶ Prendre appui sur le patrimoine riche, diversifié et reconnu

=> Elargir la saison et allonger la durée des séjours



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Agriculture

LES TENDANCES

- ▶ Poursuivre les efforts en matière de prise en compte de l'environnement et de maintien des paysages
- ▶ Définir une stratégie pour la viticulture audoise et l'amélioration des moyens de production (foncier, irrigation)
- ▶ Améliorer l'image de l'agriculture par un dialogue avec le grand public
- ▶ Assurer la promotion des produits auprès des habitants et organiser / renforcer les circuits courts



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Démographie

LES TENDANCES

Etre en capacité d'accueillir les populations

- ▶ Sans devenir dortoir à l'ouest
- ▶ Sans trop vieillir au sud
- ▶ Sans se paupériser et dégrader les qualités de vie à l'est

Il faut accueillir des jeunes (18-25 ans) et des actifs

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Comment influencer sur la composition des flux migratoires
- ▶ Est-il possible et pertinent de dialoguer avec la Haute Garonne pour la partie ouest-audoise et avec l'Hérault pour la partie littorale



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Logements et hébergements

LES TENDANCES

- ▶ Intervenir auprès des publics les plus défavorisés
- ▶ Disposer d'une meilleure connaissance de la situation dans les intercommunalités
- ▶ Renforcer la production de logements sociaux, mais pas partout (attention aux zones rurales)

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Structuration en termes d'hébergement d'urgence ou publics cibles ?
- ▶ Quelle politique de logement pour quelle attractivité résidentielle et quelle démographie ? Faire venir ou maîtriser les flux ?



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Services aux personnes et aux familles

LES TENDANCES

- ▶ Organiser une nouvelles architecture intercommunale de l'action sociale existante (aides aux personnes âgées) et de l'aide à l'enfance (structures de garde)
- ▶ Améliorer la qualité de l'offre
- ▶ Structurer / développer l'accès aux soins (Haute Vallée).

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Comment répondre aux besoins en matière de santé, de plus en plus importants avec le vieillissement des seniors ? Développer une offre de logements à proximité des équipements de santé existants ou créer de nouveaux équipements de santé ?



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Culture et loisirs

LES TENDANCES

- ▶ Arriver à coordonner l'offre existante qui est plutôt abondante et diversifiée sur le sillon audois
- ▶ Rendre visible l'offre existante , assurer une promotion coordonnée
- ▶ Assurer un accès à l'offre culturelle pour les territoires ruraux compte tenu du faible équipement.

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Quelle est la bonne échelle pour la diffusion culturelle ?
La commune, l'intercommunalité ou le département ?



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

Services aux collectivités

LES TENDANCES

- ▶ Des besoins en assistance technique (urbanisme, voirie, gestion de l'eau, assainissement...)
- ▶ Des besoins potentiels en assistance technique, en maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'œuvre déléguée.

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Quel schéma d'organisation ? Une agence départementale ou une agence mutualisée avec des compétences partagées entre le CG, les agglomérations, voire des communautés de communes ?



Esquisse de périmètre pour un SDADDT

Un premier niveau
d'attente :
Un SDADDT
« aménagement »

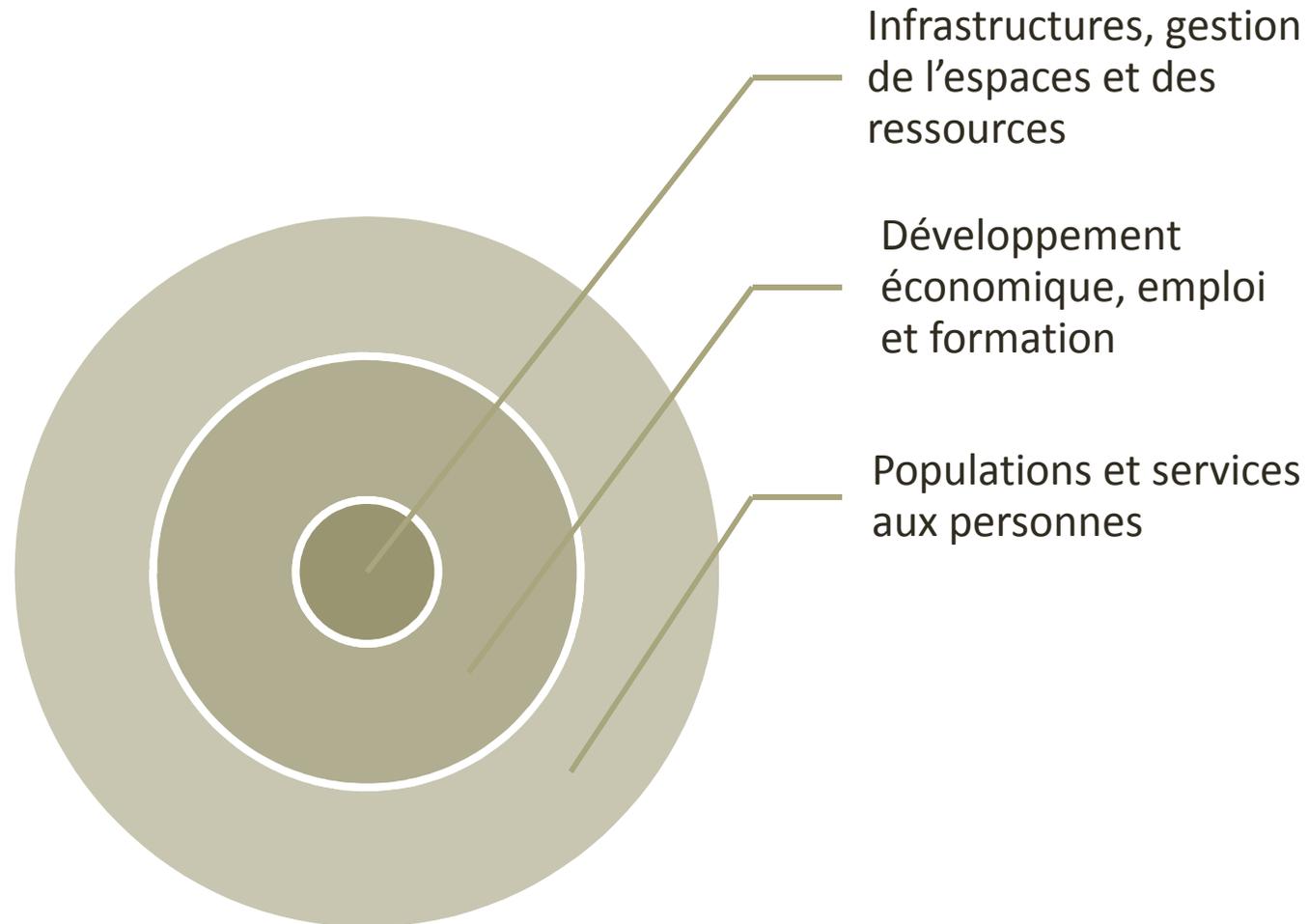
- Fondé sur une programmation des grands équipements et des infrastructures
- Appui sur une agence technique
- Qui intègre quelques volets « développement » liés directement à l'économie

Un second niveau
d'attente et notre
préconisation :
Un SDADDT « Projet
dans une logique
interscot »

- Qui lie étroitement « aménagement et développement »
- Définisse un schéma des investissements majeurs et infrastructures
- Fondé sur un croisement des compétences du CG et des EPCI



Architecture du SDADDT « projet et interscot » - Trois volets interdépendants



Esquisse de périmètre – Volet « Infrastructures, gestion de l'espaces et des ressources »

Grandes infrastructures

- Projets de grands équipements, accord d'ensemble et schéma de valorisation
- Sur LGV, Gare TGV, Port la Nouvelle, Aéroport
- Identification des priorités en aménagements routiers
- Canal du Midi
- Déploiement des TIC et services de base

Déplacements et mobilités

- Interconnexions TC et intermodalités
- Cadencement
- Unification tarifaire
- Observatoire des déplacements

Gestion de l'espace et urbanisme

- maîtrise foncière par les collectivités
- préservation des espaces agricoles et naturels
- Travailler à une échelle intercommunale

Eau, Ressources naturelles, énergie

- Sécurisation l'adduction en eau potable
- Organisation départementale les acteurs de l'adduction en eau
- Articulation entre espaces naturels et développement touristique
- Le développement des énergies renouvelables



Esquisse de périmètre – Volet « Développement économique, emploi et formation »

Développement économique

- Organisation des capacités d'accueil / les priorités
- Organisation de la promotion économique
- Développement de l'économie résidentielle et de l'économie sociale et solidaire

Développement agricole

- Organisation / gestion des espaces agricoles
- Promotion des produits agricoles, en particulier viticulture dans une réflexion stratégique
- Déploiement de l'irrigation

Formation et emploi

- Développement des formations supérieures
- Relations entre acteurs économiques, ceux de la formation et les acteurs de l'emploi

Développement touristique

- Développement d'activités élargissement de gamme (qualité et diversité)
- Organisation des acteurs
- Gestion et valorisation du patrimoine



Esquisse de périmètre – Volet « Populations et services aux personnes »

Démographie et accueil de nouvelle population

- Organisation, vocations et objectifs par grand secteurs
- Développer une logique de service adaptée

Loisirs et culture

- Soutien à la diffusion culturelle
- Equipements culturels ciblés géographiquement
- Organisation de la promotion

Logement et habitat

- Elaboration d'un PDH
- Développement du logement social
- Logement des jeunes

Services aux personnes et aux familles

- Organisation de l'aide aux personnes âgées
- Accueil enfance et jeunesse
- Hébergement publics cibles
- Maisons de santé



Démarche pour proposer un périmètre détaillé

Organiser un groupe de travail sur chacun des 3 volets

- Infrastructures, gestion de l'espace et des ressources
- Développement économique, emploi et formation
- Populations et services aux personnes

Des groupes de travail plutôt destinés

- Aux agents et techniciens mais pas fermés aux élus
- Ouverts à d'autres partenaires que les membres de la Conférence territoriale

Des groupes qui pourront fonctionner en sous groupe

Calendrier : fin janvier



Deux chantiers connexes mais en synergie avec le SDADDT

Le projet d'agence technique : un outil support à la mise en œuvre du SDADDT

Un travail qui devra permettre de :

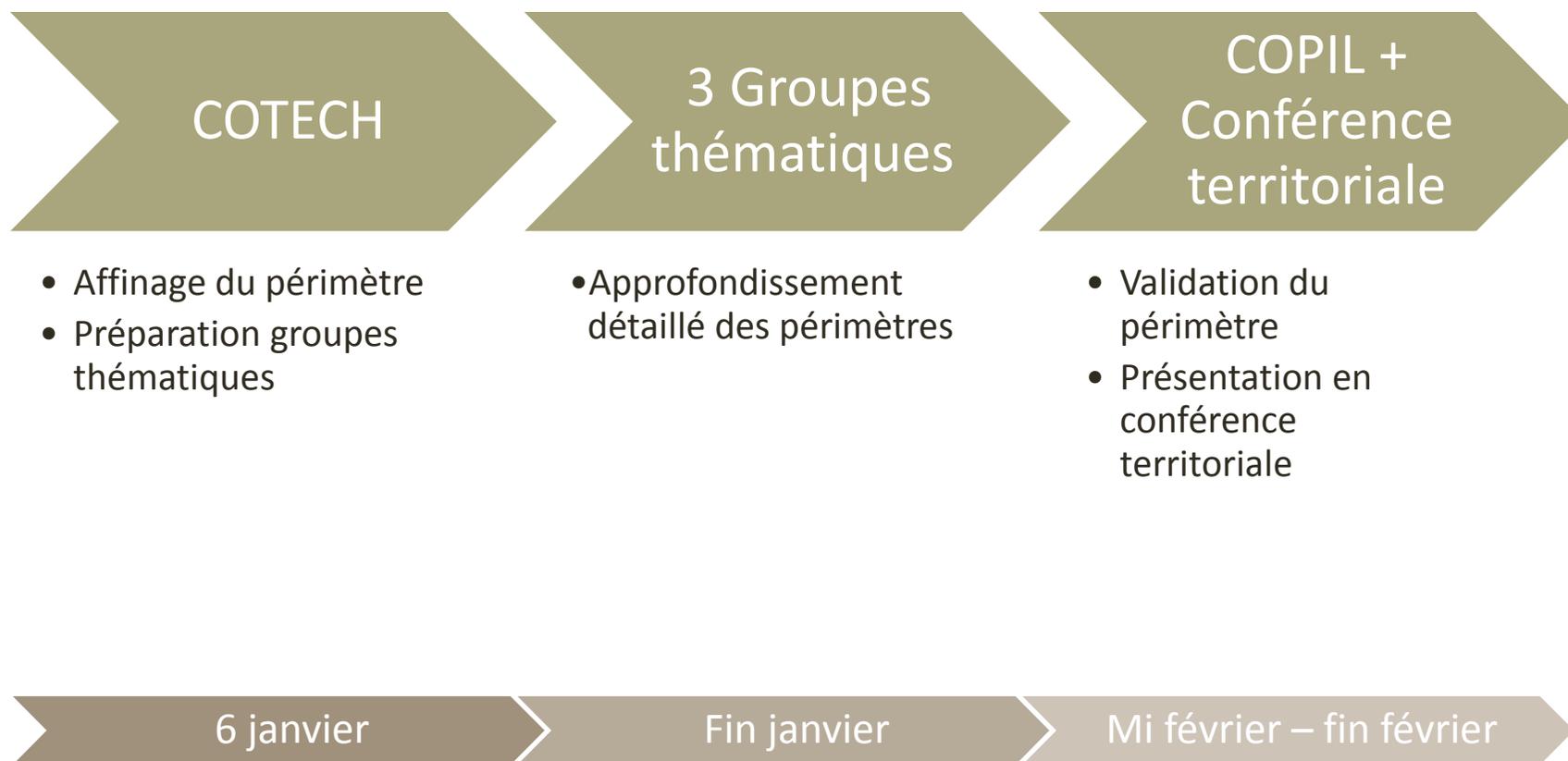
- ▶ Préciser son organisation (départementale, mutualisée ?)
- ▶ Définir ses fonctions (conseil, assistance, maîtrise d'œuvre...)
- ▶ Arrêter son périmètre thématique (urbanisme, assainissement, voirie, adduction en eau...).

Un groupe « viticulture »

Un travail avec les acteurs professionnels pour définir une stratégie de développement de la filière viticole audoise et un plan d'actions dont une partie pourrait relever du SDADDT



Prochaines étapes pour la définition du périmètre



Quelles suites pour l'élaboration du SDADDT ?

